

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 69 TFE			
Code	PEIM3B69PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Céline MABILLE (celine.mabille@helha.be) HELHa Campus Mons Geoffrey LENOIR (geoffrey.lenoir@helha.be) Marie WATTEYNE (watteynem@helha.be) HELHa Gosselies Pascale VANHOUDENHOVE (pascale.vanhoudenhove@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Olivier DEDOBBELEER (olivier.dedobbeleer@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	150		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le T.F.E. est une production écrite personnelle et originale par laquelle l'étudiant de fin de cycle utilise ses acquis dans le cadre particulier du sujet qu'il a choisi de développer et de la recherche qu'il mène à ce propos (décret 12 décembre 2000).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**

- 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
 - 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
 - 7.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe
 - 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- de parfaire les compétences de recherche (dans la continuité du cours d'initiation à la recherche);
- de développer des compétences de rédaction de type « scientifique » et de forme exigées par la Haute École pour la réalisation et la présentation du TFE;
- d'interroger les connaissances en développant son esprit critique;
- d'évaluer les activités proposées dans le cadre de sa recherche.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B69PPA	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	15 h / 5 C
PEIM3B69PPB	Travail de fin d'études	0 h / 10 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 150 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B69PPA	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	50
PEIM3B69PPB	Travail de fin d'études	100

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation sera réalisée sur base de l'atteinte des compétences professionnelles et soumise à la délibération du jury de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE			
Code	14_PEIM3B69PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Geoffrey LENOIR (geoffrey.lenoir@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours, à la suite de ceux des blocs 1 et 2, se veut une aide en ce qui concerne la démarche de recherche à mettre en oeuvre dans le cadre spécifique du travail de fin d'études autour d'une question personnelle que l'étudiant(e) a choisi de traiter.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le cours a pour objectif :

- de se familiariser avec la notion de TFE et les différentes structures que celui-ci peut prendre;
- d'identifier les différentes méthodes de collecte et d'analyse de l'information et d'effectuer un choix parmi celles-ci
- de structurer la démarche de recherche en vue de la réalisation du TFE

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Présentation des différentes structures d'un TFE (voir plaquette)
- Découverte en bibliothèque de différents TFE
- Découverte des "clés" de l'écriture scientifique
- Aide à la délimitation du sujet de travail de fin d'études
- Rédaction d'une question de recherche et d'une ébauche de démarche de recherche
- Accompagnement des étudiants dans la démarche de construction de leur TFE
- Présentation et exploitation de la "boîte à outils TFE" afin d'aider les étudiants à rédiger leur TFE

Démarches d'apprentissage

Le cours est construit autour d'une alternance entre des séances d'apports théoriques (méthodologie, outils, etc), des séances de co-construction de la réflexion en groupe, des moments d'accompagnement et des plages de travail autonome (recherches en bibliothèque, sur Internet, etc.).

Dispositifs d'aide à la réussite

Des temps de co-construction en groupe, avec un accompagnement du professeur, seront proposés afin d'aider l'étudiant à faire évoluer son projet TFE.

Sources et références

- Albarello, L. (2003). Apprendre à chercher. Bruxelles : De Boeck
- Bertrand Baschwitz, M.A. (2011). Comment me documenter? Bruxelles : De Boeck Guides pratiques
- Bochon, A. (2010). Le TFE en 101 points. Bruxelles : De Boeck.
- Dépelteau, F. (2000). La démarche d'une recherche en sciences humaines : de la question de départ à la communication des résultats. Bruxelles : De Boeck.
- Delory, C. & De Ketele, J-M (2003). Guide pratique de la recherche en sciences humaines. Namur : Erasme
- Jolibert, B. (2006). Réussir le mémoire professionnel en IUFM. Paris : Sali Arslan.
- Maffre, A. (2007). Réussir son mémoire professionnel. Lyon : Chronique sociale
-

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Un support prenant la forme d'une "boite à outils TFE" sera remis aux étudiants ainsi que la "plaquette TFE" propre au département pédagogique. Des documents pourront également être déposés sur Moodle. Des échanges avec l'enseignant.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette AA fait partie d'une unité d'enseignement intégrée. L'évaluation portera donc sur une seule production : le TFE. Cette évaluation se fera sur base des différents documents remis par les étudiants lors des séances de cours. De plus, l'évaluation portera sur des éléments du TFE tels que la bibliographie, l'introduction, la conclusion de celui-ci ...

Un document avec les critères d'évaluation sera fourni aux étudiants.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Un étudiant ne présentant pas son TFE ne sera pas évalué pour cette activité d'apprentissage puisque celle-ci se fait sur base du TFE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail de fin d'études			
Code	14_PEIM3B69PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie WATTEYNE (watteynem@helha.be)		
Coefficient de pondération	100		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le travail de fin d'études constitue un travail de réflexion sur une pratique didactique. Au travers de celui-ci, l'étudiant doit prouver, à partir d'un sujet choisi par lui-même et/ou proposé par un promoteur, qu'il est capable de mobiliser et de combiner les différentes ressources apprises lors de sa formation. Ceci passe par l'intégration théorie / pratique afin d'éclairer les situations pédagogiques, dans le sens de la réflexion avant et après l'action.

Par ailleurs, l'étudiant doit prouver également qu'il est capable d'une part, de rédiger ce travail en respectant les consignes de présentation ainsi que les règles courantes du langage écrit et d'autre part, qu'il peut le défendre oralement devant un jury.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer et les réguler

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique passé et à venir

Planifier, gérer et évaluer des situations d'apprentissage

Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.

Nouveau référentiel :

C.1 Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

C.2 Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

C.4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

C.5 Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

C.6 Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

C.7 Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

Faire preuve d'une capacité à apprendre seul.

Etre capable de:

- cerner un problème pertinent,
- énoncer un objectif de travail,
- l'appuyer sur des éléments théoriques,
- essayer d'atteindre l'objectif poursuivi (observer l'efficacité de la solution envisagée),
- évaluer le résultat obtenu par rapport aux objectifs poursuivis.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'étudiant devra réaliser un travail écrit en suivant une des structures proposées dans la plaquette TFE.

(Cf. Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au travail de fin d'études)

Démarches d'apprentissage

Rechercher, lire et comprendre la littérature en rapport avec le sujet choisi.

Exercer les compétences nécessaires à la réalisation du travail de fin d'étude.

Dans cette démarche l'étudiant sera accompagné par son promoteur.

Cette production est la réalisation personnelle de l'étudiant. Dans ce contexte, celui-ci devra solliciter son promoteur.

(Cf. Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au travail de fin d'études)

Dispositifs d'aide à la réussite

Les différentes rencontres avec le promoteur (sollicitées par l'étudiant) sont l'occasion de réguler son travail de fin d'étude tant au niveau pratique que théorique.

Autoévaluation sur base de la grille d'évaluation critériée.

Sources et références

Le cours d'initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au travail de fin d'études.

La bibliothèque et diverses ressources.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

La plaquette TFE et les notes du cours d'initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au travail de fin d'études.

Les rencontres avec le promoteur et les supports proposés par celui-ci.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les parties écrite (remise préalablement et selon les délais fixés par la direction) et orale du TFE sont évaluées lors de la présentation du travail devant un jury composé du promoteur, du lecteur et d'un auditeur externe à l'institution.

Evaluation sommative:

Evaluation réalisée sur base de l'écrit et de la défense orale (influançant l'évaluation positivement ou négativement à raison de maximum 2 points).

Outils d'évaluation:

- procès-verbal du TFE
- grades pour l'évaluation du TFE

L'évaluation sera réalisée sur base de l'atteinte des compétences professionnelles et soumise à la délibération du jury d'UE.

La partie pratique du TFE étant étroitement liée aux stages, une seconde session n'est pas toujours envisageable. Le possibilité de représenter le TFE au Q3 sera soumise au jury de délibération.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 100

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).